

Bureau de Filière :

- Prépare les sujets et les orientations traités sur la Filière
- Est composé de représentants de chaque type de structure
- Se réunit 3 fois par an environ

Comité de Filière :

- Valide les sujets et orientations de la Filière
- Est composé des acteurs signataires de la charte
- Se réunit 2 fois par an

Trio de Filière :

Pilote administratif : 0,20 ETP

Pilote médical : 0,20 ETP

Assistant de Filière : 0,5 ETP

- Anime et pilote la Filière
- Se réunit au moins une fois par semaine

Groupes de travail :

- Structurent, développent et coordonnent des actions sur le territoire en fonction des thématiques
- Se composent des acteurs du territoire volontaires
 - Se réunissent autant de fois que nécessaire

